

Rencontre avec l'Europe

Lettre d'information d'Europe Direct - Hainaut

Juil/août/sept. 2010



Nouvelles publications gratuites

DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE



"Voyager en Europe" – Edition 2010

Si vous vous déplacez dans les 27 Etats membres de l'UE, cette publication peut vous rendre bien des services.

Vous pouvez en savoir plus sur: http://europa.eu/travel/index_fr.htm, un site web officiel de l'Union européenne, destiné aux personnes qui se déplacent dans les 27 États membres de l'UE. Que vous partiez en vacances ou en voyage d'affaires, vous y trouverez des conseils pratiques et utiles sur des sujets aussi divers que les documents dont vous devez vous munir, les soins de santé ou l'utilisation de votre téléphone portable...



"Signaux de l'AEE 2010 – La biodiversité, le changement climatique et vous"

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) publie "Signaux" une fois par an, proposant des articles, sous forme de brèves histoires, sur des thèmes qui pourront alimenter à la fois le débat de la politique environnementale et l'intérêt du grand public pour l'année à venir. (Dans celui-ci; Témoins oculaires: les abeilles, les réfugiés climatiques, l'agriculture dans le respect de la nature – Autres thèmes; Les Alpes – Le sol – L'Arctique - Zones urbaines...).



"Commission européenne 2010 – 2014"

Voici le nouveau feuillet de présentation des 27 nouveaux commissaires européens avec leurs différentes compétences

Aperçu des projets financés par le programme Energie intelligente – Europe

L'éducation à l'énergie intelligente – Changeons nos habitudes pour demain

Cette brochure présente des projets réalisés dans toute l'UE et financés par le programme Énergie intelligente – Europe (EIE) qui vise à promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Les projets sont présentés par thème et contiennent les coordonnées de contact des participants afin de contribuer à la constitution d'un réseau de participants à travers l'UE.



Editorial

Chers fidèles lecteurs,

Le présent numéro de notre lettre d'information "Rencontre avec l'Europe" est consacré à la politique des soins de santé. Des évolutions importantes et concrètes ont été mises en place par les autorités européennes et déboucheront sur une amélioration sensible du confort des citoyens dans l'ensemble des Etats membres. Vous pourrez découvrir également quelques actualités européennes traitant notamment de la qualité des eaux de baignade... important à savoir en cette période estivale!

L'entame de ces vacances d'été coïncide avec le début de la Présidence belge de l'Union européenne. Cette Présidence, préparée consciencieusement, se préoccupera pendant les 6 prochains mois de thèmes importants et tentera de relever des défis majeurs tels que la reprise de l'activité économique ou encore les enjeux énergétiques et climatiques. Le prochain numéro de cette newsletter renfermera d'ailleurs un dossier spécial "Présidence belge" qui reprendra les aspects essentiels que la Belgique souhaite mettre en exergue lors de l'exercice de son mandat.

Vous souhaitant d'excellentes vacances et un repos bien mérité, et espérant vous retrouver en bonne forme à la rentrée qui s'annonce riche et variée en événements, je vous adresse mes cordiales salutations européennes.

Gérald MOORTGAT, Député provincial,
Président de HAINAUT DEVELOPPEMENT

Les vitrines
partenaires
d'Europe Direct
en Hainaut

Charleroi:
MAISON DU HAINAUT
quai de Brabant 20 B-6000 CHARLEROI
Tél.: +32 71 641 061
Fax: +32 71 641 049
marie.wathelet@hainaut.be

Chimay:
HAINAUT DEVELOPPEMENT
Antenne du Sud Hainaut
rue Rogier 10 B-6460 CHIMAY
Tél.: +32 60 214 135 - fax: +32 60 213 440
sudhainaut@hainaut-developpement.be

La Louvière:
Bibliothèque centrale de la Province de Hainaut
Service des Périodiques et salle de lecture
av. Rève d'Or 30 B-7100 LA LOUVIERE
Tél.: +32 64 312 506 - fax: +32 64 312 501
agnes.weyers@hainaut.be

Tournai:
INFOR JEUNES
rue St-Martin 4-6 B-7500 TOURNAI
Tél.: +32 69 229 222
Fax: +32 69 841 414
tournai@inforjeunes.be

LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES POUR VOUS

La santé en Europe - Les soins transfrontaliers



Suite à une recommandation des ministres de la santé, la Commission européenne a examiné les moyens d'améliorer le droit des patients européens désirant bénéficier de soins médicaux dans un Etat membre différent de leur Etat d'origine. En début d'année 2004, elle avait donc présenté une proposition de directive, en appliquant le principe de libre circulation aux soins de santé. Mais cette approche avait été rejetée par le Parlement européen et le Conseil, qui estimaient que les soins de santé transfrontaliers n'avaient pas été suffisamment pris en considération.

C'est pourquoi, récemment, l'Union européenne a proposé une directive sur la mobilité des patients, offrant de nombreuses possibilités de remboursement pour des soins reçus dans un autre Etat membre et garantissant ainsi la sécurité juridique des patients dans toute l'Union européenne. Cependant, les pays d'origine pourront aussi limiter les possibilités de remboursement en cas de risque sérieux pour les finances de leur sécurité sociale.

Cette directive devra compléter les droits dont les patients bénéficient déjà au niveau de l'UE en vertu de la législation relative à la coordination des systèmes de sécurité sociale. Pour réussir, le Conseil compte sur le soutien de la nouvelle Commission, afin qu'un accord soit conclu. Cela devrait permettre une seconde lecture au Parlement européen, qui ouvrirait ainsi la voie à une adoption de la directive dans les plus brefs délais et sous la Présidence belge.

Le Parlement européen a d'ores et déjà amendé le texte en ajoutant des dispositions en faveur des patients atteints de maladies rares ou de handicaps pouvant réclamer un traitement spécifique. Ils auraient droit à un remboursement, même dans le cas où les soins prodigués pour une pathologie similaire ne seraient pas remboursés par le système de sécurité sociale de leur pays et ce, sans autorisation préalable.

Sous certaines conditions, les frais spécifiques encourus par les personnes handicapées devraient également être remboursés. De plus, toutes les

informations nécessaires devraient être publiées dans des formats accessibles aux personnes souffrant d'un handicap.

Pourquoi des soins à l'étranger?

Le plus souvent, les citoyens préfèrent recevoir des soins de santé à proximité de l'endroit où ils vivent. Mais certains patients, vivant en zone frontalière, trouvent des soins de santé plus proches de leur domicile, de l'autre côté de la frontière.

Un autre aspect est le cas des expertises et/ou moyens médicaux qui sont disponibles dans un autre Etat membre, comme pour des traitements hautement spécialisés ou pour des soins plus rapidement délivrés grâce à la capacité des prestataires disponibles.

Il est aussi plus pratique, pour une série de patients, de recevoir des soins de santé en dehors de leur pays d'origine parce que leur famille et amis vivent dans cet autre pays.

Quelle qu'en soit la raison, l'Union européenne a reconnu que les patients avaient le droit de bénéficier des soins de santé partout en Europe et d'obtenir les mêmes conditions de remboursements que dans leur pays d'origine. On notera cependant que, si le patient décide de retourner dans son pays d'origine, ou dans le pays où il est inscrit à la sécurité sociale, pour y recevoir un traitement, il incombera alors au dit pays d'en assurer le coût, bien que le citoyen n'y réside pas.

Vous trouverez plus d'infos sur la santé en Europe via:

>>> http://ec.europa.eu/health-eu/index_fr.htm
(Le Portail officiel de l'UE en matière de santé publique)

>>> http://ec.europa.eu/health-eu/europe_for_patients/index_fr.htm
L'Europe pour les patients
(Une campagne de la Commission européenne qui réunit différentes initiatives à la poursuite du même objectif: améliorer les soins de santé pour tous en Europe)



Brochure disponible sur simple demande à votre Europe Direct - Hainaut ou via notre site www.europedirecthainaut.be en format pdf.



UN PAYS SUPPLÉMENTAIRE REJOINDRA BIENTÔT LA ZONE EURO

L'Estonie bientôt prête pour l'euro!

Au 1er janvier 2011, l'Estonie deviendra probablement le 17^e pays à adopter l'euro, 6 ans après son adhésion à l'Union européenne, elle satisfait aux critères d'entrée à la zone euro. Actuellement, sa devise est la couronne estonienne.

Nous rappelons ici qu'un État qui souhaite rejoindre la zone euro doit démontrer que ses finances publiques sont saines et que son taux de change et ses prix sont stables. Ses taux d'intérêt doivent également être bas,

tandis que sa législation nationale en matière monétaire doit être conforme à la législation européenne.

En 1999, l'euro a été introduit sur les marchés financiers mondiaux. Les pièces et les billets ont été mis en circulation trois ans plus tard. Aujourd'hui, l'euro est utilisé quotidiennement par quelque 329 millions de personnes, soit environ deux tiers de la population de l'UE, qui compte près de 500 millions d'habitants.

BILAN POSITIF POUR LES EAUX DE BAINNADES EN EUROPE

Les Européens qui iront à la plage cet été ne devront pas s'inquiéter de la qualité de l'eau. D'après un rapport annuel, produit par l'Agence européenne pour l'environnement et qui se fonde sur des échantillons d'eau prélevés en 2009, environ 96 % des plages et 90 % des lacs et rivières satisfont aux normes minimales de propreté de l'UE, dans des zones où la baignade est autorisée.

Les analyses visent à déterminer le degré de pollution physique, chimique et bactériologique des eaux de baignade européennes. Les États membres de l'Union doivent respecter des normes minimales fixées par la législation européenne, mais ils peuvent aller plus loin, en choisissant de respecter des critères facultatifs plus stricts.

La Grèce, Chypre, la France et Malte sont encore cette année, les pays où l'on trouve les eaux de baignade les plus propres, plus de 90 % de leurs sites de baignade respectent les critères les plus stricts. C'est aussi le cas pour la Bulgarie et le Portugal, qui sont en forte progression par rapport à l'année précédente.

Quelque 20 600 zones de baignade ont été contrôlées en 2009, dont deux tiers situées sur la côte. Près de 89 % des plages et 71 % des lacs et rivières satisfont aux normes les plus strictes.



Vous souhaitez vérifier si votre lieu de baignade préféré est suffisamment propre pour s'y baigner sans souci cet été? N'hésitez pas à commander gratuitement le rapport:
"Qualité des eaux de baignade – saison balnéaire 2009"

De plus, vous retrouvez sur le web, un observatoire en ligne de l'environnement dont la première application s'intitule "Water Watch". Celle-ci permet de comparer la propreté des eaux de baignade sur les plages de 27 pays européens. Grâce à "Virtual Earth", la technologie de mapping Microsoft, "Eye on Earth" fournit une vue à vol d'oiseau de plus de 20 000 plages du vieux continent...

 **Plus d'infos sur:** <http://www.eea.europa.eu/data-and-maps/explore-interactive-maps/eye-on-earth>

BRÈVES EUROPÉENNES...

Passées et à venir

> Du 1er mai au 31 octobre: participation de l'UE à l'exposition universelle de Shanghai.

Une première pour l'UE avec notamment des expositions basées sur «L'Europe verte» et «L'Europe citoyenne».

Rendez-vous sur le site: http://ec.europa.eu/news/external_relations/100503_fr.htm

> Le 26 septembre: c'est la Journée européenne des langues

Petit historique des racines linguistiques de l'Europe; les langues se sont développées au fil des bouleversements historiques et les mouvements de populations ont apporté des vagues successives de langues en Europe. Par exemple, l'effondrement de l'Empire romain a engendré un phénomène favorisant le développement de langues romaines distinctes, telles que le français, l'italien et l'espagnol. La plupart des langues modernes européennes se sont développées à partir de racines communes d'Asie centrale ou d'Anatolie - la langue proto-indo-européenne, dont l'évolution précise continue à alimenter les débats.

Par conséquent, la majorité des langues européennes appartiennent à l'une ou l'autre famille indo-européenne:

- baltique - le baltique oriental (letton et lithuanien) et le baltique occidental (par exemple, vieux prussien)
- celtique - le brittonique (par exemple, le gallois) et le gaélique (par exemple, l'irlandais)
- germanique - le germanique nordique (par exemple, le danois et le suédois) et le germanique westique (par exemple, le hollandais, l'anglais et l'allemand)
- romane - la daco-romane (par exemple, le roumain), la gallo-romane (par exemple, le français), l'ibéro-romane (par exemple, le portugais et l'espagnol), l'italo-romane (par exemple, l'italien) et le romanin (par exemple, le suisse roman)
- slave - le slave oriental (par exemple, le russe), le slave méridional (par exemple, le bulgare et le slovène), le slave occidental (par exemple, le tchèque et le polonais)

Bien qu'ils ne se rattachent pas à d'autres sous-familles de langues indo-européennes, le grec et l'albanais sont également des langues indo-européennes. D'autres langues européennes ont, en revanche, des racines complètement différentes. L'estonien, le finnois et le hongrois appartiennent à la sous-famille finno-ougrienne des langues uraliques qui auraient évolué dans la région de l'ouest des montagnes de l'Oural, dans la Russie moderne.

Le maltais, quant à lui, est une langue sémitique, possédant des racines arabiques, alors que le basque, qui est parlé par environ 800 000 personnes, n'a aucune filiation connue avec une autre famille de langues.

(Source: http://ec.europa.eu/education/languages/languages-of-europe/doc94_fr.htm)



Un service de HAINAUT DEVELOPPEMENT
sous la Présidence de
Gérald MOORTGAT, Député provincial
et la Direction de Lionel BONJEAN

rue de Nimy 46 - 7000 MONS

Tél.: 0800 90 274 - fax: +32 65 844 217

Courriel: europedirect@hainaut-developpement.be - www.europedirecthainaut.be

Equipe: Line CORNEZ, Véronique LEFEBVRE, Martin PAUL, Olivier PIERARD



avec le soutien financier du SPF Affaires étrangères et de la Commission européenne



Reproduction autorisée moyennant mention de la source: "Rencontre avec l'Europe" publication d'Europe Direct de la Province de Hainaut, service de HAINAUT DEVELOPPEMENT
La présente publication n'engage qu'Europe Direct-Hainaut. La Commission européenne ne peut être tenue pour responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce document

Editeur responsable: HAINAUT DEVELOPPEMENT, boulevard Initialis 22 - 7000 MONS

Rencontre avec l'Europe - Bulletin d'abonnement gratuit

- Je souhaite recevoir la newsletter "Rencontre avec l'Europe". Je souhaite recevoir exemplaires supplémentaires.
 Je souhaite recevoir la lettre d'information électronique "InfEurope". Je souhaite abonner la personne suivante.

Nom: Prénom: Courriel:

Adresse: Code postal: Localité:

Bulletin à renvoyer par fax au +32 65 844 217, par courrier à Europe Direct - Hainaut, rue de Nimy 46 B-7000 MONS ou le déposer à la même adresse.